

Maison de l'Enfance André Valto

Structure multi-accueil municipale

Projet pédagogique



SOMMAIRE

PREAMBULE	2
A QUOI SERT LE PROJET PEDAGOGIQUE ?	3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1/ LES LOCAUX	4
2/ L'EQUIPE	5
3/ LE ROLE DES ADULTES	5
3.1 <i>La puéricultrice, directrice</i>	5
3.2 <i>Les éducatrices de jeunes enfants, la directrice adjointe</i>	6
3.3 <i>Les auxiliaires de puériculture et les assistantes petite enfance</i>	7
3.4 <i>Les agents de crèche</i>	7
3.5 <i>L'assistante administrative</i>	7
3.6 <i>Les collaborateurs réguliers</i>	8
OBJECTIFS D'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE	9
ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT	10
1/ RESPECTER LE RYTHME INDIVIDUEL DE CHAQUE ENFANT	10
1.1 <i>Le premier contact</i>	10
1.2 <i>L'aide à la séparation</i>	10
1.3 <i>La période de familiarisation</i>	12
2/ PERMETTRE AUX ENFANTS D'EVOLUER DANS UN ESPACE ADAPTE A LEUR AGE ET A LEUR DEVELOPPEMENT EN TOUTE SECURITE.	15
2.1 <i>Le portage</i>	15
2.2 <i>L'activité libre</i>	16
2.3 <i>L'aménagement de l'espace</i>	19
ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA VIE QUOTIDIENNE	21
1/ DEROULEMENT DE JOURNEE	21
1.1 <i>Accueil du matin</i>	21
1.2 <i>Les repas</i>	22
1.3 <i>Le change et l'accompagnement dans le contrôle sphinctérien</i>	24
1.4 <i>Le sommeil</i>	25
1.5 <i>L'accueil du soir</i>	26
2/ ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION DE SON IDENTITE	26
2.1 <i>L'autonomie</i>	26
2.2 <i>Les émotions</i>	27
2.3 <i>Vivre avec les autres</i>	27
LE TRAVAIL D'EQUIPE ET LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS	30
1/ L'ORGANISATION DU TRAVAIL D'EQUIPE	30
1.1 <i>Instances de réflexion</i>	30
1.2 <i>Réajustement des pratiques</i>	30
2/ LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS	32
2.1 <i>Informations générales</i>	33
2.2 <i>Rencontres familles/professionnelles</i>	33
CONCLUSION	34

Préambule

Il est couramment considéré que s'occuper d'un petit enfant est simple, instinctif, à la portée du premier humain venu, que le bébé peut aisément être gardé par n'importe qui pourvu qu'il s'agisse d'une personne de cœur et de bon sens qui aime les bébés. Or, si ces qualités sont indispensables, elles se révèlent à l'usage, insuffisantes.

Certes, élever son ou ses enfants est dans l'ordre des choses et est assuré spontanément par la plupart des parents dans toutes les cultures. Mais, pour naturel qu'il soit, il ne s'agit pas pour autant d'un acte simple et nous avons appris combien il est difficile de pallier l'absence ou la défaillance des soins parentaux.

Pour s'occuper d'un bébé, il s'agit d'être attentif à ses manifestations, d'être vigilant à son bien-être et de s'appliquer à prendre soin de son corps, de son affect, tout en tenant compte de son mal être s'il a lieu.

Au quotidien, les professionnelles de la crèche participent à un temps d'éducation déléguée et jouent le rôle de la famille élargie. Elles répondent aux besoins des enfants par des soins professionnels, tout en tenant compte du rythme propre à chacun. Ces soins professionnels ne sont ni meilleurs, ni moins bons que les soins maternels, ils sont autres.

A quoi sert le projet pédagogique ?

Pédagogie = orientation de pensée, manière de penser l'acte.

Le projet pédagogique comme outil commun de toute une équipe s'élève pour et vers l'enfant. C'est le support de la vie de la structure. Il donne un sens à la pratique des professionnelles. C'est un véritable outil de travail, un support de réflexion pour mieux gérer le quotidien, assurer la cohésion des pratiques au sein de l'équipe, car travailler auprès de jeunes enfants ne s'improvise pas.

Accueillir un enfant et son parent est complexe. Cette complexité est liée à celle du jeune enfant, à sa situation de séparation d'avec ses parents à l'âge de sa grande dépendance à l'adulte, et à celle de sa prise en charge par un adulte étranger.

Le projet pédagogique répond aux besoins des enfants considérés en tant qu'individus au sein d'une société. La satisfaction de leurs besoins dépend de la bonne connaissance qu'en ont les adultes et de la réponse qu'ils y apportent.

Le projet pédagogique est un document qui doit évoluer, il ne peut être figé, rigide. Il est questionné en équipe régulièrement lors des journées pédagogiques et/ou des réunions de section. Il est travaillé par l'équipe entière tous les 3 à 4 ans pour qu'il reflète la réalité de l'accueil à la crèche.

Présentation de l'établissement

La structure multi-accueil municipale est située au premier étage de la Maison de l'Enfance André Valto qui accueille également le centre de loisirs et le service jeunesse au rez-de-chaussée. Le bâtiment, une ancienne cave coopérative réaménagée, se situe dans le quartier des écoles.

1/ Les locaux

La structure peut accueillir 30 enfants en accueil régulier ou occasionnel de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

On y accède par l'ascenseur ou par la rampe prévue pour les personnes à mobilité réduite et pour les poussettes qui peuvent être rangées dans un local prévu à cet effet.

Elle se compose de :

- une entrée : espace d'accueil où se trouvent les vestiaires des enfants et le point d'information et de documentation pour les parents,
- une salle de motricité,
- un bureau de direction (directrice, directrice adjointe et assistante administrative). Il sert aussi au médecin pour les visites d'admission et de lieu de rendez-vous à la psychologue.
- une lingerie,
- un local de rangement,
- un local du personnel (vestiaire, salle de repos et de réunion),
- trois unités d'accueil : l'unité de 1^{ère} année accueille les enfants de 3 à 15 mois, l'unité de 2^{ème} année accueille les enfants de 16 à 23 mois et l'unité de 3^{ème} année accueille les enfants de 24 mois à 4 ans.

- une cuisine où sont remis en température les repas préparés par un traiteur (liaison froide). Les goûters y sont également préparés sur place.
- une terrasse à l'étage et un espace vert au rez-de-chaussée, réservés aux enfants de la crèche.

2/ L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire se compose de :

- une puéricultrice, directrice de la structure,
- une éducatrice de jeunes enfants, directrice adjointe,
- une éducatrice de jeunes enfants,
- une assistante administrative,
- trois auxiliaires de puériculture,
- quatre assistantes petite enfance,
- deux agents de crèche polyvalents (assurant l'entretien des locaux, du matériel et du linge, le service des repas et les remplacements des auxiliaires de puériculture ou assistantes petite enfance),
- un agent d'entretien remplaçant.
- un médecin et une psychologue vacataires complètent l'équipe.

3/ Le rôle des adultes

Les rôles et les responsabilités de chacun sont définis dans les fiches de poste qui tiennent compte des différentes formations et spécificités professionnelles.

(Annexe 1 : fiches de postes)

3.1 La puéricultrice, directrice

Elle est chargée de la gestion de l'établissement et en représente l'autorité permanente. A ce titre, elle a l'entière responsabilité de la structure et de l'organisation mise en place.

Elle exerce ses rôles auprès de :

- la Mairie (respect des réglementations en vigueur, recrutement, encadrement et gestion de l'équipe, gestion administrative et financière de la structure, participation aux commissions d'attribution des places, liens avec les autres services municipaux).
- l'équipe (encadrement, animation, formation, coordination)
- les familles (accueil, écoute, conseil, soutien, orientation et coordination avec les services extérieurs),
- les enfants (accueil, prévention et dépistage des troubles physiques et psychologiques, soins médicaux et gestes d'urgences, garantie de la sécurité physique et affective),
- les services extérieurs (transmission, information et coordination, notamment avec les services de PMI), collaboration et échanges avec les écoles de formation des professionnels de l'enfance (accueil de stagiaires).

3.2 Les éducatrices de jeunes enfants, la directrice adjointe

La directrice adjointe participe à la direction et au fonctionnement de l'établissement en partageant toutes les tâches de la directrice et la remplace en cas d'absence.

Par l'étroite collaboration avec les auxiliaires de puériculture et les assistantes petite enfance, les éducatrices de jeunes enfants ont un rôle central dans la mise en pratique des actions pédagogiques décidées en équipe. Elles sont garantes de la qualité des situations éducatives mises en place.

De par leur spécificité professionnelle, elles sont le moteur de la réflexion pédagogique et ont un rôle de formation psychopédagogique auprès des adultes référents.

3.3 Les auxiliaires de puériculture et les assistantes petite enfance

Sous la responsabilité de la directrice, elles accueillent les enfants dans une relation individualisée au sein du groupe et sont chargées d'assurer leur bien-être physique et affectif en leur apportant les soins de maternage adaptés à leurs besoins.

Elles mettent en place, avec les éducatrices, les actions menées auprès des enfants en veillant à leur sécurité et en assurant une présence permanente auprès d'eux.

Elles participent activement à la réflexion de l'équipe.

En l'absence de la directrice et de la directrice adjointe, les auxiliaires de puériculture peuvent assurer la continuité de la fonction de direction selon un cadre défini à l'avance et de façon ponctuelle.

3.4 Les agents de crèche

Elles sont chargées de l'entretien des locaux, du mobilier, du matériel pédagogique (jouets) et du linge.

Elles réceptionnent, remettent en température et distribuent les repas, dans le respect de la réglementation en matière d'hygiène alimentaire.

Les agents de crèche participent à la réflexion de l'équipe et à la mise en œuvre du projet pédagogique en définissant les moments et l'opportunité de leurs interventions.

Enfin, elles sont amenées à surveiller et à participer aux soins donnés aux enfants en fonction des nécessités de service (remplacement des auxiliaires de puériculture ou des assistantes petite enfance).

3.5 L'assistante administrative

Elle effectue les tâches administratives confiées par la directrice, l'accueil et l'information du public. Elle participe à certaines réunions d'équipe.

3.6 Les collaborateurs réguliers

➤ Le médecin

Il est chargé du contrôle sanitaire et de l'hygiène de l'établissement en collaboration avec la directrice.

Il voit tous les enfants de la crèche lors de la visite obligatoire d'admission et assure le suivi médical (sans se substituer au médecin traitant) de tous les enfants de la structure dans un but de prévention et de dépistage des troubles médicaux.

Il est informé des actions menées envers les enfants et participe à la formation de l'équipe.

➤ La psychologue

Elle exerce un rôle d'écoute et de soutien auprès des familles et de l'équipe.

Elle intervient dans la réflexion d'équipe en apportant un regard extérieur sur le travail institutionnel et le projet pédagogique. Elle questionne l'équipe sur l'aménagement de l'espace et l'organisation quotidienne.

Elle assure également une mission de prévention et de dépistage des troubles psychologiques chez le jeune enfant. A la demande de l'équipe ou des parents, elle observe les enfants dans leur groupe et peut recevoir les parents qui le souhaitent au sein de l'établissement.

Elle anime des temps de rencontre réguliers (analyse des pratiques) pour les membres de l'équipe volontaires.

Objectifs d'accueil de l'enfant et de sa famille

La crèche se doit d'être un lieu agréable à vivre dans lequel les enfants viennent avec plaisir et où les parents peuvent les laisser en toute confiance selon les modalités définies dans leur contrat d'accueil.

Pour atteindre ce but, il convient de répondre à ces exigences :

- **Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.**
- **Accompagner l'enfant dans sa vie quotidienne à la crèche.**
- **Maintenir la cohésion d'équipe en permettant la réflexion et l'analyse des pratiques.**
- **Instaurer un partenariat avec les parents en favorisant l'échange, l'écoute et le soutien.**

Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

Définitions :

- **Sécurité physique** : situation dans laquelle quelqu'un n'est exposé à aucun danger, à aucune agression physique.
- **Sécurité affective** : situation dans laquelle quelqu'un n'est exposé à aucun danger psychique. Elle relève des affects, de la sensibilité, des sentiments et des émotions en général.

1/ Respecter le rythme individuel de chaque enfant

1.1 Le premier contact

L'enfant et ses parents sont accueillis par la directrice et/ou une des éducatrices de jeunes enfants lors d'un entretien qui permet de présenter la structure dans son ensemble (projet, équipe, fonctionnement, règles de vie...), de convenir des dates et modalités d'entrée (visite médicale d'admission, début de l'accueil, période de familiarisation) et de répondre aux questions des parents.

Au cours de l'entretien, la charte d'accueil de la structure (*annexe 2*) ainsi que le règlement de fonctionnement sont remis aux parents.

L'entretien se termine par la visite de l'unité d'accueil de l'enfant et la présentation de l'adulte référent (s'il est déjà désigné et présent).

1.2 L'aide à la séparation

Accueillir un enfant, c'est l'accueillir au moment de la séparation d'avec ses parents. Les parents se séparent de leur enfant, c'est à eux de faire le chemin de la séparation et d'aider leur enfant à le faire aussi (dépendance mutuelle).

Les parents vont confier leur enfant à des personnes étrangères et la manière dont nous accueillons la mère, le père et leur enfant est déterminante pour la confiance qu'ils mettront dans la structure et dans l'équipe.

Accueillir un enfant, c'est accueillir ses parents, c'est être apte à entendre ce que chacun vit et exprime de ses demandes, de ses difficultés afin d'en tenir compte. L'accueillante doit accepter ces difficultés comme appartenant à ceux qui se séparent et non les voir comme un manque de confiance en son accueil, un mal-être avec elle ou un refus de la retrouver. Les parents sont accueillis sans préjugé, avec leur ambivalence vis-à-vis de la séparation d'avec leur enfant et leur besoin d'aller vers d'autres centres d'intérêt (travail, loisirs...). L'accueil doit être chaleureux et respectueux du temps nécessaire à se quitter.

L'essentiel des compétences professionnelles se trouve dans la capacité à s'adapter à l'autre pour qu'il se sente en sécurité et non pas à demander à l'enfant ou à ses parents de s'adapter à l'accueillante ou au fonctionnement de la structure (même si la fréquentation d'un établissement collectif implique une certaine adaptation à ses règles de fonctionnement). Cela passe par le respect fondamental de ses rythmes propres, de son autonomie, de son besoin de tranquillité, de continuité dans ses relations avec les mêmes personnes (référentes), pour se sentir profondément en sécurité et supporter l'absence de ses parents. L'observation, l'écoute, la disponibilité, la confiance en elle-même et en l'autre permettront à l'accueillante de « porter » cet enfant tout le temps d'absence de ses parents. S'il est soutenu, contenu, respecté dans ce qu'il est et demande, l'enfant bénéficiera de la richesse du lieu d'accueil et de l'ouverture à d'autres relations.

La confiance à construire entre les parents et la référente de l'enfant doit se nourrir de relations satisfaisantes pour se maintenir. La professionnelle doit permettre aux parents de lui faire confiance et non l'inverse. Cette confiance se

construit pendant la période de familiarisation et se consolide au quotidien par l'intérêt pour l'enfant que l'accueillante manifeste à ses parents, notamment le soir quand ils reviennent le chercher.

1.3 La période de familiarisation

Il est important, dans tout accueil, de considérer la séparation comme un moment-clé : à cet instant-là, l'enfant met en œuvre tout un travail psychique et le bon déroulement de sa vie à la crèche dépendra de la qualité de ce moment.

Pendant cette période, l'enfant découvre progressivement que ce n'est pas une perte mais que cela est bon pour lui : il y a des temps pour lui, des temps avec d'autres et des temps avec ses parents. Cette phase de familiarisation (avec les lieux, les personnes) est très importante pour créer une relation de confiance qui continuera à s'élaborer au fil des mois. Pour être efficace, les temps de rencontre doivent être réguliers et répétés afin que l'enfant intègre les repères nécessaires à sa sécurité affective et que les adultes (parents et professionnels) aient le temps d'échanger et de faire connaissance.

L'adulte de référence accueille l'enfant et son parent : dyade mère-enfant ou père-enfant. Il est important que l'enfant puisse passer du temps dans son lieu d'accueil accompagné de son parent : l'enfant assiste et participe à l'instauration d'une relation à trois (parent-enfant-référente) dont il est le centre. La présence de son parent le rassure et lui permet d'intégrer ce nouveau lieu et cette nouvelle personne (ainsi que les autres membres de l'équipe qui l'entoure) comme faisant partie de sa vie et non comme des inconnus.

Pendant ces rencontres, le parent passe le relais à la référente en lui donnant toutes les informations utiles pour la prise en charge de son enfant. Passer du temps dans le lieu d'accueil de son enfant lui permet à lui aussi de se rassurer.

« Quant au bébé, il a besoin (...) qu'il lui soit donné du temps de faire connaissance, en présence de sa mère, de la personne qui va le soigner, de les différencier l'une de l'autre (...). Car pour supporter l'absence de la mère, un bébé a besoin de s'appuyer sur une relation qui soit fiable » (Myriam David).

Si le temps nécessaire à cette phase est pris, l'enfant pourra alors fréquenter la crèche sans ses parents en se sentant en sécurité.

En période de familiarisation, l'enfant intériorise des repères physiques intérieurs et extérieurs, des repères de locaux, d'aménagement des lieux, de personnes, de temps (absence des parents, déroulement de la journée ...). La continuité de la personne de référence est primordiale ainsi que celle de l'espace : ne pas modifier l'aménagement de l'espace pendant cette période. Tenir compte des macro-rythmes (repères très fiables et très stables) qui permettent à l'enfant, dans la sécurité, de prévoir ce qui va arriver et d'anticiper : avec telle chose, vient telle autre.

La référente et les co-référentes doivent associer les parents dans leur démarche d'attention et d'ajustement à l'enfant : elles écoutent, contiennent leur inquiétude, réfléchissent avec eux, reconnaissent leurs compétences. La compétence des professionnelles donne confiance aux parents dans cette délégation.

Idéalement, la période de familiarisation s'étend sur deux semaines (mais elle peut être allongée ou écourtée selon les manifestations de l'enfant et/ou les contraintes des parents). La référente accueille le parent et son enfant tous les jours pendant 45mn/1h. Si la mère n'est pas disponible pendant la période, il est primordial de trouver une solution pour qu'elle puisse participer à trois temps de rencontre. Nous avons observé qu'une mère a besoin de ces temps pour que la relation se crée.

Au cours de ces rendez-vous quotidiens, si le besoin se présente, l'accueillante accompagne le parent et l'enfant dans les soins (change, repas, coucher...). Si un

repas est donné par le parent au sein de l'unité d'accueil, l'accueillante lui propose de s'installer de la manière où il se sent le plus à l'aise (dans les bras ou dans le transat). Ces moments d'échanges avec le parent et l'enfant permettent d'illustrer nos pratiques concernant le respect du rythme de l'enfant, la parole adressée à l'enfant, le protocole de change (*annexe 3*) et de portage (*annexe 4*). Quant au parent, il montre et partage les informations et habitudes concernant son enfant.

Pendant cette période, un classeur individuel est attribué à l'enfant. Celui-ci contiendra toutes les informations utiles le concernant (habitudes de vie, déroulement de sa journée à la crèche, observations...), des documents d'information à destination des parents (articles sur les pratiques éducatives, le développement de l'enfant...). Le classeur individuel est un outil de travail pour les professionnelles et un support à la relation parents-professionnelles. S'ils le souhaitent, les parents peuvent l'emporter chez eux et y ajouter ce qui leur semble utile pour l'accueil de leur enfant à la crèche (informations diverses, photos...).

La fiche de rythme est un outil essentiel à l'équipe de 1^{ère} année. C'est un semainier qui récapitule les moments de repos et de repas de l'enfant. Cette fiche est placée dans le classeur de l'enfant. Elle est tenue à jour par les parents et par l'équipe quotidiennement. C'est un outil qui permet à l'équipe de repérer plus facilement les habitudes de l'enfant et de s'adapter au mieux à ses besoins : les enfants changent de rythme en grandissant, une maladie peut aussi entraîner un changement de rythme. Cette fiche fait donc l'aller-retour entre la crèche et la maison autant de fois que l'enfant.

Après la période de familiarisation, l'enfant est accueilli à la crèche aux heures convenues dans son contrat d'accueil. Les parents ont une place essentielle dans l'accueil de leur enfant et ils ont aussi quelques responsabilités au sein de l'unité d'accueil :

- Vérifier la présence et l'adéquation (taille, saison) des tenues de rechange pour l'enfant et prévoir des sacs pour le linge sali.
- Déshabiller l'enfant sur le plan de change en 1^{ère} année ou dans l'entrée pour les unités de 2^{ème} et 3^{ème} année (vestiaire personnel ou meuble à chaussures et porte-manteau personnel pour les enfants de 3^{ème} année)
- Récupérer le doudou en fin de semaine pour le laver s'il reste habituellement à la crèche.
- Apporter deux tétines pour la crèche
- Marquer tous les effets personnels de l'enfant
- Prévenir les autres enfants de la famille qu'ils ne peuvent pas entrer dans l'unité.
- Le petit déjeuner est pris à la maison
- Pour la sécurité de tous, les portes doivent être fermés après le passage des parents, des enfants et du personnel (portillons, portes et barrières).

2/ Permettre aux enfants d'évoluer dans un espace adapté à leur âge et à leur développement en toute sécurité.

2.1 Le portage

(Annexe 4)

Avant d'être porté, l'enfant est prévenu par l'adulte de ce qui va se passer (par son regard et sa parole). L'adulte attend la « réponse » (corporelle, gestuelle) de l'enfant.

L'adulte place sa main sous les fesses de l'enfant avant de le soulever, il n'est pas soulevé en le prenant sous les bras. De même, un enfant allongé sur le ventre est accompagné par l'adulte pour se retourner sur le dos avant d'être pris dans les bras.

L'adulte a pour objectif de sécuriser l'enfant et pour cela il doit être rigoureux dans sa manière de le porter (assurer le soutien de l'axe tête-cou-tronc-fesses), en associant la parole aux gestes et en donnant la possibilité à l'enfant d'agir.

2.2 L'activité libre

➤ La libre motricité

L'enfant a un besoin fondamental de se mouvoir. L'activité motrice lui permet de découvrir son corps, l'espace, les autres et de développer ses compétences.

Pour se mouvoir librement, l'enfant doit être pieds nus (ou en chaussettes antidérapantes) et porter des vêtements confortables qui n'entravent pas ses mouvements.

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans entrave et sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. [...] Cette maîtrise de leur motricité se répercute sur le développement de toute la personnalité de ces enfants et influence leur développement psychique : ils acquièrent l'assurance dans leur corps ainsi que la prudence et apprennent à réagir avec adresse aux incidents inattendus et chutes qui peuvent accompagner leurs jeux. Ces mouvements participent à la construction d'une sécurité intérieure et d'une conscience de leur propre valeur, de leur compétence. » (Myriam Rasse).

La possibilité d'expérimenter leurs capacités motrices doit être proposée aux enfants dans chaque lieu d'accueil (espace moteur dans chaque unité, accès facile et répété à la salle de motricité, jeux extérieurs...).

Au cours de la première année, l'enfant est installé sur le dos afin d'évoluer à son propre rythme et d'expérimenter lui-même les différents mouvements qui lui permettront de se retourner, de ramper et de s'asseoir. Il ne doit pas être placé par l'adulte dans une position qu'il n'est pas capable de prendre lui-même (par exemple : ne pas asseoir un enfant qui ne sait pas s'asseoir seul), car il ne sera pas capable de sortir de cette position sans l'intervention de l'adulte et sera dépendant

de lui pour retrouver cette position. A ce stade, l'enfant prend conscience qu'il est « Un » différent et séparé des autres. Il a le pouvoir de s'éloigner et de revenir, d'apparaître et de disparaître. Les jeux de cache-cache, les balles qui partent et reviennent lui permettent de vérifier la permanence des objets.

La deuxième année est une période où les enfants approfondissent et expérimentent toutes leurs capacités motrices : c'est le stade du « déménageur ». L'enfant est accueilli dans un espace où les jeux et matériels permettent ces expérimentations motrices : monter, descendre, glisser, tirer, pousser, rouler, sauter, transporter (par exemple : ils aiment monter au toboggan avec un objet dans les mains et le regarder glisser) et de manipulations : transvaser, remplir, vider, taper, encastrer. Au cours de cette 2^{ème} année, le rythme et le développement psychomoteur sont très différents d'un enfant à l'autre et changent beaucoup pour évoluer petit à petit vers un rythme et des compétences plus homogènes.

Au cours de la 3^{ème} année, la maîtrise des grands mouvements est acquise (marcher, courir, sauter) mais la grande motricité a encore besoin de s'expérimenter et de se diversifier (sauter depuis un point surélevé, acrobaties diverses, pédaler...)

La motricité s'affine et l'enfant exerce son adresse et sa créativité par des jeux de manipulation (pâte à modeler, pâte à sel, sable...), les encastrements, les puzzles, les constructions, le crayonnage, la peinture...

➤ **Le libre choix**

Les jeux sont libres, ils associent plaisir, partage et découverte. L'enfant décide de son jeu au moment où il en a besoin et il peut circuler librement dans l'espace aménagé pour lui. L'adulte n'intervient pas dans les jeux de l'enfant (pas d'activisme, de productivisme, ni d'interventionnisme). Il le soutient par le regard et la parole en l'encourageant et en montrant de l'intérêt envers son action, sa création.

L'adulte organise le libre accès aux jeux et aux jouets pour que les enfants puissent réaliser leurs propres expérimentations au rythme qui leur convient et développer ainsi leurs compétences. Le libre accès est réfléchi et adaptable aux besoins et capacités des enfants.

Les enfants prennent l'initiative du jeu. Ils peuvent le stopper quand ils le décident. L'adulte observe l'enfant et intervient le moins possible (il ne montre pas comment faire) afin de laisser à l'enfant le plaisir de la découverte et de faire appel à ses propres ressources. A partir de l'observation des enfants, les adultes proposent des temps de jeux adaptés à leurs besoins du moment.

L'éveil musical par la manipulation d'instruments de musique, les chansons, comptines, l'écoute de musique ainsi que les marionnettes peuvent être proposés comme un rituel.

La musique, les livres, les marionnettes participent à l'acquisition du langage, permettent de développer l'imaginaire, la concentration et de retrouver des situations vécues par l'enfant (scènes courtes, manger, dormir, faire un câlin...). Ils participent également à un rituel : raconter une histoire à la même heure, au même endroit et au même rythme.

Enfin, les jeux d'imitation (dînette, déguisements...) permettent à l'enfant de reproduire des moments vécus, d'initier des jeux en commun et de développer son imaginaire.

Les ateliers mis en place se répètent chaque jour afin de permettre à tous les enfants de découvrir et redécouvrir les possibilités offertes. Lorsqu'un atelier perd son attrait et ne répond plus aux besoins des enfants, il est remplacé par un autre, tout en respectant un ordre de proposition qui tient compte de l'évolution des capacités des enfants.

➤ Rôle de l'adulte

Le rôle des adultes est de proposer du matériel adapté aux compétences et aux besoins des enfants (craies, pâte à modeler, livres...). Ils assurent une présence sécurisante en étant assis dans la pièce et en accompagnant les enfants par la parole et le regard. Ils observent les acquisitions et les interactions des enfants en intervenant le moins possible. Il est avant tout un observateur : par sa non-intervention dans le jeu de l'enfant il lui permet d'aller au bout de son expérimentation et de sa logique.

L'adulte intervient lorsque l'enfant se met en danger, qu'il met en danger les autres ou lorsque l'enfant le sollicite

2.3 L'aménagement de l'espace

L'équipe aménage l'espace tout au long de l'année selon l'évolution des besoins des enfants. L'enfant évolue sous le regard attentif et bienveillant de l'adulte qui le contient, le soutient et l'encourage par la parole.

Pour permettre à chacun de trouver et d'utiliser le matériel au gré de ses besoins, l'espace est aménagé avec des meubles à hauteur d'enfant. Les jeux y sont rangés, toujours à la même place.

Dans chaque unité, un dortoir est accessible tout au long de la journée. Le lit est un espace personnel où les enfants peuvent se reposer, s'isoler du reste du groupe pour y jouer sans être dérangé ou y trouver refuge.

Pour les enfants qui ne se déplacent pas encore un tapis individuel, toujours le même, à la même place, leur est proposé avec une corbeille de jeux personnelle. Ces repères spatiaux et d'objets apportent une sécurité physique et psychique en assurant une continuité. Ils constituent un repère stable dans l'espace que l'enfant retrouve chaque fois qu'il arrive à la crèche. Cet espace limité lui permet d'avoir son espace à lui seul. Il lui assure un contenant sécurisant qui le « rassemble » et lui permet la liberté de mouvements. Les jeux et le matériel permettent à l'enfant

d'expérimenter sa capacité à se déplacer : ramper, marcher à quatre pattes, se mettre debout, marcher en prenant appui... Petit à petit, les enfants vont se déplacer, aller à la rencontre des autres et ne plus avoir besoin de leurs tapis. Ceux-ci sont alors retirés pour faire place à un espace de jeu plus grand et plus diversifié.

Un espace moteur (grimper, glisser, escalader...) est proposé dans chaque unité et évolue en fonction des besoins des enfants. Dans les unités de 2^{ème} et 3^{ème} année, l'espace est aménagé en différents « coins jeux ».

Les jeux de plein air sont accessibles selon les besoins de l'enfant : la terrasse n'est pas la pièce de jeu principale. A l'extérieur, comme à l'intérieur, les mêmes exigences sur la qualité de l'ambiance de jeu doivent être assurées. Les enfants ont besoin d'adultes présents, observateurs et attentifs à leur sécurité physique et relationnelle.

Accompagner l'enfant dans sa vie quotidienne

1/ Déroulement de journée

Tout au long de sa journée, l'enfant doit être accueilli dans une relation individualisée, dans un espace adapté à ses compétences et à ses besoins, afin de respecter au mieux son rythme biologique, son développement psychomoteur et assurer ainsi sa sécurité physique et affective. Un regard positif, unique et personnel, est porté sur chaque enfant pour l'accompagner dans sa progression vers l'autonomie.

1.1 Accueil du matin

L'accueil s'effectue dans l'unité de l'enfant, il doit retrouver son lieu familier, ses repères.

Accueillir chaque matin enfant et parent(s) au moment de la séparation quotidienne après l'intimité familiale de la nuit, c'est être capable de s'adapter à chacun.

Si la référente est absente ou occupée au moment de l'arrivée de l'enfant, une autre personne l'accueille. Les informations seront transmises à la référente et à l'équipe de référence de l'enfant.

Les transmissions à l'accueil du matin permettent d'assurer la continuité des soins et de la prise en charge de l'enfant (jeux, anecdotes, repas, sommeil, ...). Un classeur est constitué pour chaque enfant, il regroupe toutes les informations utiles ainsi que les observations sur son développement psychomoteur et son rythme de vie. Ce classeur est un lien entre les deux parents et l'accueillante ainsi qu'un outil de transmissions entre professionnelles. Les parents peuvent y inscrire leurs propres observations qui serviront à la continuité du lien entre la vie à la maison et à la crèche. C'est un objet de dialogue entre l'enfant, son parent et les professionnelles.

Les rituels tranquilisent l'enfant et lui permettent d'intégrer le rythme de la journée.

1.2 Les repas

Sains et variés, ce sont des moments de plaisir, d'échanges et de découverte. Nous nous inscrivons dans un projet de prévention (obésité de l'enfant) et d'éducation à la santé.

Les repas sont proposés en fonction du rythme et des besoins de chaque enfant car l'appétit est une affaire intime qu'il convient d'aborder avec précaution. Les enfants perçoivent leur degré de satiété. Si nous les forçons à finir leur plat, ils perdent peu à peu cette acuité et se déconnectent de leurs sensations. Tout geste ou toute parole visant à forcer l'enfant à manger est irrespectueux de sa personne et de sa perception de faim. L'adulte doit respecter le bébé qui détourne sa bouche du biberon ou l'enfant qui n'a plus faim. Il doit être attentif et délicat dans son accompagnement du repas : si l'enfant n'a pas envie de manger, c'est son droit.

En première année, les repas sont toujours individuels. L'adulte qui donne le repas est installé confortablement, il doit être détendu et disponible pour l'enfant et avoir prévu tout le matériel nécessaire pour ne pas avoir à se relever fréquemment. Les plus petits prennent leur biberon (biberon et tétine personnels, préparé sur place) dans les bras de leur référente ou de l'adulte relais, toujours dans le même ordre (selon un tour de rôle établi par rapport au rythme de chacun) et au même endroit. Les repas à la cuillère sont donnés toujours selon le tour de rôle. Les aliments sont servis en respectant le grammage correspondant à l'âge des enfants, la cuillère est adaptée à la morphologie de l'enfant.

Le tour de rôle constitue un repère pour l'enfant et lui permet de pouvoir patienter en attendant son repas : il intègre petit à petit qu'il mange toujours après tel enfant et avant tel autre. Il n'a donc pas la crainte d'être « oublié » et il peut continuer ses jeux sereinement en anticipant ce qui va se passer. Ce repère du

temps repas permet à l'enfant d'explorer des jeux spécifiquement proposés à ce moment ou de continuer son exploration des jeux à disposition dans l'unité d'accueil. Ainsi, les repas se déroulent paisiblement pour tous les enfants, ceux qui mangent et ceux qui jouent.

Pendant le repas, l'enfant doit être installé de façon à pouvoir participer activement. Il faut veiller à ce que le bébé puisse bouger les bras s'il souhaite toucher ou tenir son biberon. Le contact corporel est très important pour le tout petit : on peut le garder dans les bras même s'il mange déjà à la cuillère.

En début de diversification alimentaire, les nouveaux aliments sont introduits à la maison.

L'enfant peut manger à table quand il est capable de s'asseoir seul sur sa chaise et qu'il en montre l'envie. Il est installé seul à table avec sa référente. Pour son confort, la table ne doit pas toucher la poitrine de l'enfant qui serait coincé et ses pieds doivent toucher le sol afin d'assurer son équilibre. L'enfant est libre de ses mouvements et peut découvrir la nourriture avec les doigts s'il le souhaite. Il dispose d'une cuillère en plus de celle qu'utilise l'adulte. Son biberon ou sa timbale d'eau est à sa disposition.

Progressivement, au cours de la 2^{ème} ou 3^{ème} année, l'enfant peut prendre son repas avec un autre enfant (à deux), toujours selon le tour de rôle, à la même place (repères) et avec sa référente, puis en groupe de quatre à sept enfants quand il est capable de manger seul et qu'il ne demande de l'aide que pour finir le fond de son assiette. Ce repas en duo ou en groupe est proposé d'abord au goûter puis au déjeuner.

Les enfants disposent d'un plateau et de couverts adaptés (fourchette, cuillère, assiette, verre). L'ensemble du repas est sur la table, l'eau est à disposition, resservie dès que demandée par l'enfant. Au fur et à mesure que les enfants acquièrent de l'autonomie, la référente peut proposer aux enfants de se servir.

Chaque enfant mange son repas dans l'ordre qu'il choisit (il peut commencer par le dessert) et à son propre rythme. Il peut toucher les aliments et manger avec les doigts bien qu'il soit incité à utiliser ses couverts. Quand il a terminé, l'enfant peut se lever de table et mettre sa serviette dans la corbeille.

Pour la convivialité, l'adulte peut goûter les plats dans une assiette, en même temps que les enfants. Le temps du repas est un moment d'échange, de dialogue et d'expérimentation du goût et des textures.

1.3 Le change et l'accompagnement dans le contrôle sphinctérien

L'adulte accompagne l'enfant dans la découverte de son corps. Par la parole, il l'invite à participer aux moments de soins corporels et décrit ses actions sur son corps. Ces mots posés sur une action permettent à l'enfant d'identifier cette action. L'enfant devient progressivement acteur de son soin en se tournant, en parlant, en retirant les attaches de sa couche...

En grandissant l'enfant demande à faire seul : se laver les mains, la bouche, monter et descendre l'escalier de la table de change, mouiller le gant, s'essuyer avec la serviette....

Les changes se font individuellement au moment où l'enfant en a besoin. La couche des plus grands peut être changée debout.

« Comment accompagner au mieux les enfants dans l'acquisition du contrôle des sphincters ? C'est ainsi qu'il faudrait se poser la question. *Apprentissage, propreté* ne sont pas des termes appropriés pour parler de cette grande acquisition qui se fait, pour la plupart des petits, très naturellement autour de 2 ans et demi - 3 ans» (Monique Busquet, psychomotricienne). C'est donc l'enfant qui décide quand il quittera ses couches ! Les adultes peuvent lui proposer d'aller sur le pot ou aux toilettes quand il est prêt physiologiquement. Pour savoir s'il est prêt, il est nécessaire de bien connaître et savoir reconnaître les signes de maturité physiologique (monte et descend seul un petit escalier, marche assurée, fait savoir

quand sa couche est souillée...). Dans tous les cas, c'est l'enfant qui en démarre le processus. L'accueillante a un rôle de médiation avec les parents si leur projet ne correspond pas au développement de l'enfant.

Permettre à l'enfant de gérer son apprentissage en l'habillant avec des vêtements faciles à enlever et à remettre et en laissant les toilettes accessibles. L'encourager et ne jamais le mettre en échec ni le gronder s'il se salit.

1.4 Le sommeil

Le rythme de chaque enfant est respecté : il faut savoir repérer les signes de fatigue de l'enfant et les lui faire remarquer. Si l'enfant montre des signes d'endormissement au moment de passer à table, lui proposer d'aller dormir pour ne pas lui casser son rythme.

Le lit est personnel, c'est toujours le même, au même endroit. Il est accessible à tout moment de la journée et l'enfant peut aller se reposer de lui-même.

Les espaces de jeux proposent également des « coins douillets » permettant de se cacher, de se reposer, de se détendre. Permettre à l'enfant de ne « rien faire », c'est lui permettre de se ressourcer, de réguler ses émotions et de repartir vers de nouvelles explorations.

Après le repas, un temps de jeux libres est aménagé, le coucher se fait de façon échelonnée en fonction du rythme des enfants. Chacun est accompagné individuellement sur son lit. L'adulte accompagne l'endormissement et reste présent dans le dortoir pendant toute la durée de la sieste. Quand l'enfant se réveille, il peut se lever et aller jouer dans la salle de jeux ou dans la salle de motricité.

Chaque enfant a des besoins différents. Certains dorment le matin et l'après-midi, d'autres dorment peu, certains ont besoin de bouger, d'autres préfèrent jouer dans un coin calme...

Lors du temps de sieste méridienne, les enfants qui ne dorment pas sont accueillis en salle de motricité.

1.5 L'accueil du soir

Il est important que les parents prennent le temps lors des retrouvailles. Retrouver son parent c'est aussi se séparer des adultes qui l'ont accompagné au cours de sa journée. Laisser le temps à l'enfant de se séparer et de finir son activité, valorise ce qu'il vit à la crèche.

La disponibilité de l'accueillante permet de s'entretenir des différents moments de la journée que l'enfant a passé sans ses parents. Les « petits riens » partagés avec eux manifesteront que leur enfant a été accompagné, soutenu durant leur absence. Les transmissions orales de l'accueillante s'accompagne de la lecture du classeur qui est support d'informations importantes à transmettre aux parents.

En cas d'indisponibilité de l'accueillante, les parents peuvent également consulter le classeur sur place ou l'emporter chez eux.

2/ Accompagnement dans la construction de son identité

2.1 L'autonomie

Avec la maîtrise de ses mouvements et le développement de sa motricité fine, l'enfant demande de plus en plus à « faire seul ».

Tout au long de la journée, l'adulte accompagne chaque enfant dans le respect de son rythme, de ses capacités et de ses envies, par le regard, la parole et sa présence, dans les actions telles que manger seul, retirer et mettre ses chaussures, s'habiller et se déshabiller, aller aux toilettes, retirer sa couche, s'essuyer après la toilette, se laver les mains...

Le déroulement de la journée et l'aménagement de l'espace sont organisés pour permettre ces découvertes et ces apprentissages.

Lorsque l'enfant se trouve confronté à une difficulté (chaussure au pied inverse, trop de savon sur la main...), l'adulte incite l'enfant à trouver lui-même la solution pour lui permettre une prise de conscience de ses compétences. Toutefois, les

adultes sont attentifs à ne pas demander à l'enfant une action qu'il n'est pas encore en capacité de réaliser afin de ne pas le mettre en situation d'échec.

2.2 Les émotions

La verbalisation du quotidien permet à l'enfant de savoir ce qui se passe pour lui. Les mots accompagnent tous les moments de la journée. Ils doivent avoir du sens et être accessibles à l'âge des enfants : « parler vrai ».

Les adultes emploient des mots justes pour nommer les objets, ils n'emploient pas de diminutifs ou des mots du « parler bébé » (« sussy » pour sucette, « bibi » ou « têtou » pour biberon, « dodo » pour le lit ou le sommeil...). De même, ils emploient les pronoms « je », « tu », « nous » (et non le « on », indifférencié et impersonnel) pour s'adresser à l'enfant. Les adultes préviennent les enfants de leurs déplacements (coupures, pauses...).

Les mots posés en amont des actions de l'adulte permettent à l'enfant d'anticiper ce qui va lui arriver (« je vais changer ta couche » ...). Parler à un enfant, c'est aussi l'écouter, c'est le reconnaître lui, individu.

La verbalisation des états physiques et émotionnels (sommeil, tristesse, colère, joie...) permet à l'enfant de mettre des mots sur ce qu'il ressent et de se sentir entendu et soutenu par l'adulte. La verbalisation des émotions de l'enfant par l'adulte, va lui permettre de les identifier et au fur et à mesure que l'enfant grandira, il apprendra à maîtriser et à réguler ce qu'il ressent.

2.3 Vivre avec les autres

➤ Les règles de vie et les limites

L'apprentissage des règles de la vie en société se fait progressivement et naturellement en proposant un cadre cohérent dans lequel l'enfant peut s'exprimer et être entendu.

Les interdits sont recevables par l'enfant en fonction de son âge. Ils lui permettent de se structurer et de se socialiser.

L'adulte, par son attitude bienveillante, l'observation des comportements, la verbalisation des émotions permet à l'enfant de se construire dans le respect des autres et de lui-même.

Alors que l'enfant est en pleine découverte de l'espace, de son propre corps et des autres qui l'entourent, il rencontre les interdits émis par l'adulte : il est interdit de se mettre en danger soi-même ou d'intenter à l'intégrité physique des autres (taper, mordre, tirer les cheveux, pincer ...).

Nous laissons l'enfant faire ses expériences et intégrer les règles sociales. L'enfant met du temps à intégrer et respecter une règle ou un interdit : il n'est pas rare qu'un enfant énonce la règle ou dise « non » en faisant l'action interdite. Le rôle de l'adulte est de rappeler la règle à l'enfant, autant de fois que nécessaire, sans entrer dans un rapport de force. L'adulte posera la limite si l'enfant n'arrive pas de lui-même à la respecter.

Il est possible de proposer à l'enfant un dérivatif pour répondre au besoin du moment : par exemple, proposer à un enfant qui crie, de crier dehors si le moment de sortir approche, ou de chanter ensemble ou encore de crier dans un coussin...

Comme dans toute société, l'individu a des droits et des obligations. A la crèche il y a des règles de vie qui sont expliquées aux enfants. Elles évoluent avec eux : nous ne pouvons pas demander à un bébé de ne pas jeter les jouets alors que c'est une étape importante de son développement, par contre, cela sera demandé à un enfant de 3^{ème} année. Il est toujours proposé un dérivatif à une action. (Ex : « si tu as besoin de lancer, tu peux lancer un ballon »).

Lorsqu'un enfant ne respecte pas une règle, elle lui est rappelée en trois temps :

- 1^{er} temps : L'enfant est prévenu que ce qu'il fait n'est pas autorisé et pourquoi.

- 2^{ème} temps : il est rappelé à l'enfant que ce qu'il fait est interdit et que s'il continue, il devra quitter l'atelier ou venir s'asseoir à côté de l'adulte (s'il tape un autre enfant, par exemple)
- 3^{ème} temps : l'interdit est à nouveau énoncé et l'enfant doit quitter l'atelier ou vient s'asseoir un petit moment à côté de l'adulte s'il a besoin d'un moment calme pour s'apaiser.

➤ **La politesse**

Nous ne pouvons pas exiger des enfants les « bonjour », « s'il te plait », « merci » car ces mots n'ont pas de sens pour eux. Cependant, les adultes les emploient systématiquement lorsqu'ils s'adressent aux enfants (ou entre eux). Par imitation, les enfants vont alors également employer ce vocabulaire et comprendre progressivement son utilité.

Lorsque l'enfant demande quelque chose avec fermeté (à un adulte ou à un autre enfant) il est invité à le demander différemment.

Le travail d'équipe et le partenariat avec les parents

1/ L'organisation du travail d'équipe

Le travail d'équipe, avec le bien-être des enfants au centre des préoccupations, s'appuie sur l'observation des enfants qui permet d'apporter les réponses jugées nécessaires à leurs besoins. Il se fait dans un esprit de collaboration, de concertation et de réflexion sur les pratiques professionnelles.

1.1 Instances de réflexion

La pluridisciplinarité de l'équipe permet une complémentarité et un enrichissement des compétences professionnelles. Le travail d'équipe est enrichi par les différentes formations continues que peuvent suivre les professionnelles (CNFPT, conférences, documentations diverses...)

Des réunions de fonctionnement permettent d'ajuster les pratiques en fonction des axes de travail définis lors des journées pédagogiques.

Les journées pédagogiques (trois par an) permettent la formation continue de l'équipe et la réflexion nécessaire à la réalisation et à l'évolution du projet d'établissement.

Ces réunions permettent la cohésion des pratiques et favorisent les échanges entre professionnelles afin de créer un climat de réflexion où les adultes peuvent penser leur travail, émettre des idées nouvelles, faire part de leurs observations et rendre plus efficace leur travail auprès des enfants.

1.2 Réajustement des pratiques

➤ L'analyse des pratiques professionnelles

Travailler auprès de jeunes enfants est une grande responsabilité : il s'agit d'accompagner la construction des bases individuelles des adultes de demain !

L'analyse des pratiques aide à donner du sens à ce qui est fait au quotidien. Elle permet de prendre du recul sur l'exercice de son métier et d'avoir un espace pour se poser et réfléchir. Si l'analyse de pratiques joue un rôle important notamment lorsqu'il s'agit de situations délicates à dénouer, elle ne remplace en aucun cas, ni les réunions d'équipe ni les journées pédagogiques. En ce sens, elle est l'un des outils de la réflexion de l'équipe mais pas le seul.

L'analyse de pratiques participe à la formation continue des professionnelles. C'est un lieu d'écoute et de partage où l'on vient exposer des situations qui doivent pouvoir trouver dans cette instance, de l'écoute et de l'empathie. L'idée est de comprendre pour la professionnelle ce qui fait que cette situation l'interpelle particulièrement. Ce n'est pas un espace thérapeutique, c'est la fonction professionnelle qui est mise au travail. Cette réflexion aide à se construire dans son travail, à prendre du recul, à se consolider dans sa fonction. C'est affirmer son identité professionnelle en lien avec son identité personnelle.

Le groupe d'analyse des pratiques professionnelles est animé par la psychologue. Il est possible d'exposer ses émotions, en étant protégé par le cadre éthique de l'exercice et la confidentialité qui sont incarnés par la psychologue.

➤ **L'observation**

Toute l'équipe utilise l'observation au quotidien pour accompagner chaque enfant dans son développement et aussi pour ajuster ses actions. L'observation est un outil essentiel à notre travail. Elle permet de prendre du recul, d'analyser des situations et de mettre les enfants au centre des pratiques.

Les professionnelles, par l'observation formelle, accorde de l'attention à l'enfant. Le simple fait de se préparer à observer change le regard de l'adulte. Car pendant cette préparation, les professionnelles observent déjà. Ce changement de regard est thérapeutique, il peut débloquer des situations. Pour l'adulte comme pour l'enfant.

Les données des observations servent également lors des rencontres avec les parents. Les transmissions sont plus riches et témoignent au parent de l'attention de l'adulte portée sur son enfant.

L'observation favorise le travail d'équipe : l'analyse des observations est discutée en équipe lors des réunions ou lors de temps moins formels, et peut permettre une réorganisation de l'équipe, un réajustement des pratiques.

➤ **Accueil des nouvelles professionnelles**

L'accueil des nouvelles professionnelles se fait en trois temps :

- 1^{er} temps : échange avec la direction autour du projet pédagogique, de nos pratiques et valeurs éducatives.
- 2^{ème} temps : la nouvelle professionnelle prend le temps d'observer l'équipe dans ses pratiques, prend contact avec les enfants. Lors d'un second temps d'échange, la nouvelle professionnelle est invitée à faire un retour sur ce qu'elle a observé, poser des questions et ainsi faire le lien avec le projet pédagogique.
- 3^{ème} temps : un temps d'accompagnement de la nouvelle professionnelle auprès des enfants, avec des temps d'échanges en dehors de l'unité.

2/ Le partenariat avec les parents

La crèche est un lieu d'accueil qui prend le relais pour un temps donné, plus ou moins régulier, de la vie familiale. Elle ne peut fonctionner efficacement s'il n'existe pas de dialogue avec les familles.

Les parents sont accueillis individuellement avec leur enfant. Le temps d'aide à la séparation, la reconnaissance de leur relation unique et personnelle avec lui, la présentation du travail auprès au sein de la crèche, les rassure et leur permet de confier leur enfant plus sereinement.

2.1 Informations générales

Les parents sont régulièrement informés du fonctionnement de l'établissement par un tableau d'affichage dans le hall d'entrée (dates de réunions, événements, arrivée de nouvelles professionnelles dans l'équipe...).

Des rencontres et des échanges avec l'équipe sont organisés lors des changements d'unités des enfants à la fin de l'année.

Le conseil de crèche est un espace où représentants de parents, de l'équipe et du gestionnaire (Mairie) se réunissent pour échanger autour des orientations pédagogiques, du fonctionnement et des projets inhérents à la structure.

2.2 Rencontres familles/professionnelles

Des rencontres avec l'équipe sont également proposés autour de thèmes précis sous forme de réunion-débat. La psychologue peut y être présente si besoin.

Des rendez-vous individuels entre parents et professionnelles peuvent être proposés afin d'échanger sur l'accueil de l'enfant à la crèche.

Nous disposons dans l'établissement de divers documents liés à la petite enfance (revues, articles...) susceptibles d'intéresser les parents et d'un système de prêt de documents (dossiers thématiques) et de livres proposé en cas de questionnement ou de demande d'information spécifiques des parents.

Des moments conviviaux sont organisés par l'équipe à la période de Noël sous forme de goûter, ainsi qu'à la fin de l'année scolaire lors de la « Garden Party », où familles et professionnelles se retrouvent autour d'un apéritif dinatoire.

Conclusion

Le projet pédagogique permet de prendre en charge individuellement l'enfant en respectant son rythme, son développement et ses besoins dans un lieu collectif, pour lui permettre de s'épanouir et de construire son identité. Ainsi, il permet d'assurer une éducation élargie en collaboration avec les parents.

Le projet se construit et se met en œuvre grâce à l'implication de tous les membres de l'équipe. Il sert de base au travail et à la cohésion de l'équipe mais reste en perpétuelle évolution en s'enrichissant de la réflexion, des formations et des expériences de chaque professionnelle.

Il implique une remise en cause régulière et la réflexion active de chacune sur ses pratiques. Il permet aux professionnelles de ne pas être livrées à elles-mêmes et d'être soutenues dans leurs actions éducatives et dans leurs relations avec les enfants et les parents.